

ment pour chercher à en retirer des avantages politiques? Voilà uniquement pourquoi est faite cette propagande. Est-ce pour cela que nous sommes délégués ici et que nous recevons notre indemnité? Est-ce ainsi que le peuple désire que nous passions notre temps? Si oui, je ne veux pas revenir.

M. SUTHERLAND: Vous feriez mieux de parler pour vous-même.

M. KENNEDY (Edmonton): J'aimerais à avoir une déclaration du ministre au sujet des associations de colonisation qui ont ou auront probablement des subventions cette année.

L'hon. M. ROBB: Il y a une subvention de \$25,000 pour l'Armée du salut et une de \$5,000 pour la Scottish Emigration Aid Society, et sous le chapitre de "dépenses imprévues" une somme de \$5,000, soit un total de \$35,000.

L'hon. M. MANION: Que fait-on pour les immigrants à leur arrivée au pays afin de les diriger dans la bonne voie, par exemple,—vers les terres de l'Ouest, du nord de l'Ontario, de Québec ou des Provinces maritimes?

L'hon. M. ROBB: Ce travail est maintenant assez complet et il est accompli non seulement par les fonctionnaires du département mais par des gens du dehors. Dans les divers centres du Canada il est des personnes intéressées qui s'efforcent d'aider aux nouveaux venus à s'établir. Il existe une excellente coopération entre le département et les citoyens déjà au pays.

M. HOEY: Les fonctionnaires de la commission de l'établissement des soldats sur la terre aident-ils en aucune façon?

L'hon. M. ROBB: Oui, notablement.

L'hon. M. MANION: L'une des difficultés je crois, non seulement aujourd'hui, mais dans le passé—je ne blâme pas plus le Gouvernement actuel que ses prédécesseurs—est que l'on ne s'est pas assez occupé des immigrants après leur arrivée au pays, les laissant à eux-mêmes, pour ainsi dire. A l'avenir, quel que soit le ministère au pouvoir, il devrait plus se soucier d'eux, surtout de ceux qui viennent de pays étrangers, et même des Iles britanniques. Ces gens arrivent dans un pays nouveau pour eux et il leur est difficile de s'acclimater lorsqu'ils sont absolument négligés par le Gouvernement. Je me rappelle fort bien une lettre écrite il y a quelques années par un bon ami libéral du ministère actuel, M. John King...

L'hon. M. ROBB: Je le connais très bien.

L'hon. M. MANION: Le ministre se le rappelle. C'est un estimable citoyen.

L'hon. M. ROBB: Sans doute.

L'hon. M. MANION: Il a écrit une lettre au *Quebec Telegraph* dans laquelle il suggérait le moyen de voir aux immigrants après leur arrivée, en leur prêtant de légères sommes d'argent qui auraient été remboursées peu à peu. Après avoir défriché un certain nombre de terrains on leur aurait avancé un petit montant et après un nouveau défrichement, ils en auraient eu davantage. Je ne me rappelle pas les détails, mais en principe, le Gouvernement devrait prendre soin d'eux après leur débarquement au pays. Je ne propose pas les détails du projet tel qu'il l'a proposé en réalité, je ne m'en souviens pas suffisamment—mais je crois que c'est un bon principe et que nous devrions prêter plus d'attention à leurs besoins et ne pas compter uniquement, comme dans le passé sur les associations volontaires. Je suis même convaincu que si nous avions eu plus à cœur les intérêts de ceux qui sont venus s'établir sur nos rives dans le passé nous en aurions gardé un plus grand nombre parmi nous. Je crois que le Gouvernement serait bien avisé de prêter une oreille attentive à ceux qui lui proposent de surveiller les intérêts des immigrants sous ce rapport, et aussi peut-être de la façon suggérée par M. John King en ce pays. Je vois par le mouvement de la tête que fait le ministre que cette suggestion lui est connue.

L'hon. M. ROBB: Je suis heureux de ce que mon honorable ami se range à cet avis parce que maintenant le département fait tout son possible pour assurer un bon accueil à l'immigrant et son établissement convenable après son arrivée. Quant aux prêts etc., préconisés par M. John King, je n'approuve pas cela.

L'hon. M. MANION: Je suis persuadé qu'on ne fait pas un effort assez sérieux,—ce n'est pas la première fois que j'en parle en Chambre,—pour coloniser les terres boisées du Canada. Nous possédons un territoire immense entre North-Bay et la frontière du Manitoba, qui est presque entièrement inhabitée. Un territoire long de 700 milles et assez large pour former une superficie de 300,000 milles; une superficie, c'est-à-dire, égale à celle de l'Allemagne et celle des Iles Britanniques réunies, et pourtant ces deux pays ont une population collective de plus de cent millions alors que la région septentrionale de l'Ontario ne compte que 150,000. Il y a dans ce district des terres arables qui n'ont de supérieures nulle part au pays. Dans les régions établies où les colons ont défriché leurs terres ils possèdent des fermes aussi belles que tout ce qu'on trouve en Ontario ou dans la province de Québec. Selon moi, je